



L'actu

Les vœux de la Présidente et du Directeur Général



Suite aux décisions prises dans le cadre de la loi Finances 2018, les bailleurs se doivent de revoir leurs modalités de financement tant sur le plan de l'investissement que sur celui de leur fonctionnement. Des efforts considérables sont à faire et nous nous sommes engagés dans cette perspective.

Le logement social se trouve donc à un moment charnière de son existence : **il doit être réinventé dans l'intérêt de tous !**

Face à ce nouveau défi, GrandLyon Habitat a foi en sa capacité à évoluer, à s'adapter et croit en l'avenir.

Nous serons toujours là pour vous, dans un nouveau modèle plus moderne et répondant mieux aux contraintes de la société.

Nous continuerons de déployer des actions **pour que chacun puisse vivre en harmonie dans sa résidence et profite au mieux de son logement.**

Plus que jamais, **nos équipes restent mobilisées et impliquées** pour améliorer votre cadre de vie.

Vous, locataires, êtes au centre de nos engagements vertueux qui se poursuivront en 2019.

Que l'élan initié en 2018 continue brillamment cette année.

Tous nos meilleurs vœux pour l'année 2019 !

**Catherine Panassier, Présidente
et Daniel Godet, Directeur Général**

Bonne Année
2019

€ Le point sur...

Votre Loyer

Ce mois-ci, votre loyer a augmenté. Il s'agit de l'augmentation annuelle réglementaire.

Sauf quelques exceptions, la hausse s'élève à 1,25%.

Votre avis nous intéresse !

En 2018, vous avez reçu, avec votre avis d'échéance et vos lettres d'infos, une enquête de satisfaction concernant "Entre Nous" et "100% Immo". Vous êtes nombreux à nous avoir répondu et nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos publications.

Aujourd'hui, nous avons encore besoin de vous !

GrandLyon Habitat recherche des locataires volontaires pour **participer à des tables rondes afin de faire évoluer les lettres d'infos qui sont les vôtres.**

Pour en savoir + et vous inscrire, contactez-nous par mail à :

jeparticipe@grandlyonhabitat.fr



Bienvenue aux 5 nouveaux représentants des locataires !

« Bonjour, pouvons-nous avoir les résultats des élections des représentants des locataires qui ont eu lieu en fin d'année ? »

Noham, locataire à Lyon 9e

Le 4 décembre 2018, 5 représentants des locataires ont été élus au Conseil d'Administration de GrandLyon Habitat :

- **Jean-Pierre COQUERELLE**, représentant la CSF (Confédération Syndicale des Familles)
- **Janine ACHARD**, représentant la CNL (Confédération Nationale du Logement)
- **Yasmina BOUGHDIRI**, représentant Indecosa CGT Rhône (Association pour l'Information et la Défense des Consommateurs Salariés)
- **Patrick PINOT**, représentant la CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)
- **Maryvonne MONFORT**, représentant l'AFOC (Association Force Ouvrière Consommateurs)

Ces administrateurs sont installés dans leur fonction depuis le 12 décembre dernier.



Cette rubrique répond aux questions que vous vous posez ? N'hésitez pas à nous interpeller par mail à ce sujet : com@grandlyonhabitat.fr

★ Zoom Sur...

L'opération d'achat groupé d'électricité et de gaz



GrandLyon Habitat a souscrit à une démarche d'achat groupé pour permettre aux locataires de bénéficier de tarifs d'électricité et de gaz inférieurs aux tarifs régulés proposés par EDF (pour l'électricité) et ENGIE (pour le gaz).

Comment ça fonctionne ?

Lancée par l'AURA HLM (Association des organismes HLM de la région Auvergne-Rhône-Alpes), la démarche est simple : rassembler un maximum de personnes afin de négocier des offres spéciales, à tarif de groupe, auprès de fournisseurs d'énergie.

L'AURA HLM s'est ainsi associée au comparateur Selectra et a sélectionné, avec les bailleurs partenaires, des fournisseurs d'énergie. Pour l'achat d'électricité seul : PLANETE OUI et pour l'achat d'électricité + gaz : TOTAL SPRING.

Comment en bénéficier ?

Vous avez **jusqu'au 30 avril 2019** pour souscrire à l'opération.

C'est gratuit et sans engagement :

- Inscrivez-vous sur la plateforme : <https://club.selectra.info/ghl>.
- ou par téléphone : 09 71 07 13 26*

Après la souscription

En cas d'adhésion, **votre nouveau fournisseur prend en charge gratuitement la résiliation de votre contrat actuel.** Il n'y a aucune coupure ni intervention technique sur votre compteur lors du changement, et vous conservez vos heures creuses si vous en avez.

Vous pourrez **bénéficier de ces tarifs préférentiels pendant un an** à compter de la date de souscription.

Tous les consommateurs sont libres de changer de fournisseur d'énergie sans frais, à tout moment et sans délais.

Des questions ?

Vous pouvez joindre Selectra :

- Par téléphone : 09 71 07 13 26*
- Par mail : aurahlm@selectra.info.

*numéro non surtaxé, lundi-vendredi 8h-21h et samedi 8h30-18h30.

Le geste vert...

Nettoyer sa salle de bain avec du bicarbonate de soude

Dans une salle de bain, le dépôt de calcaire, les éclaboussures et les résidus de savon entraînent des taches difficiles à nettoyer. Le bicarbonate de soude est un véritable allié pour s'en débarrasser.

- **Nettoyer la baignoire et la douche**
Je vaporise du vinaigre d'alcool ménager sur les surfaces. Puis, je passe une éponge humide saupoudrée de bicarbonate et je rince.
- **Rendre le rideau de douche comme neuf**
Je décroche mon rideau de douche puis le positionne à plat. Je le frotte avec une éponge imprégnée de bicarbonate de soude. Une fois les tâches retirées, je rince.
- **Faire briller les robinets**

Je passe une éponge imbibée d'eau et de bicarbonate. Je rince et j'essuie. Pour les dépôts de tartre autour du pied des robinets, j'étale une pâte à base de bicarbonate (2/3 de poudre, 1/3 de vinaigre blanc). Je laisse agir, puis je frotte avec une brosse à dent.

